



## **DELIBERATION DU CONSEIL NATIONAL DES BARREAUX**

Adoptée par l'Assemblée générale des 8 et 9 février 2019

\* \*

Le Conseil national des barreaux, réuni en Assemblée générale, les 8 et 9 février 2019,

**RAPPELLE** l'opposition et la mobilisation des avocats et acteurs de justice à l'encontre du projet de loi Justice qui devrait être soumis en dernière lecture à l'Assemblée nationale le 13 février 2019,

**CONSIDERE** que de nombreuses dispositions essentielles dépendent de la rédaction des décrets et ordonnances qui seront publiés en application de la loi,

**DEMANDE** la communication des projets de ces textes actuellement en préparation et entend poursuivre, dans ce contexte, la négociation avec la Chancellerie,

**DONNE MANDAT** à la présidente du CNB pour entreprendre toute démarche auprès des pouvoirs publics à ces fins.

Fait à Paris, le 8 février 2019.